Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal
Séance du 23 septembre 2026

Le mercredi 23 septembre 2026 à 20 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur le Maire.

Délibération

- **Délégué à la Protection des Données (DPD) :** Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'adhésion à une solution mutualisée pour l'emploi d'un Délégué à la Protection des Données. Cette organisation permettra de répondre aux obligations réglementaires du RGPD (SMICA)
- **Recrutement :** Le Maire informe l'assemblée qu'un poste d'adjoint technique, 7 heures par semaine, est actuellement à pourvoir au sein de la collectivité (site emploi territorial)

Logement communal

- location de l'appartement neuf au-dessus de la mairie à Madame Monique RAYNAL à compter du 1er août 2026.

Travaux et bâtiments communaux

- **Salle des associations :** Il reste à réaliser les sols, la cage d'escalier ainsi que quelques finitions.
- **Préau municipal :** Suite au dysfonctionnement du portail du préau qui ne se ferme plus, une entreprise a été mandatée pour procéder à sa réparation.
- **Salle des fêtes :** La commission de la salle des fêtes propose de solliciter des devis pour un nettoyage complet et approfondi du bâtiment. Cette intervention interviendra dès que le café aura déménagé. Le règlement intérieur de la salle sera prochainement revu.

Voirie

- Les principaux travaux de voirie programmés ont été réalisés. Il reste uniquement quelques opérations ponctuelles de goudronnage à finaliser.

Urbanisme (PLUi)

- **Plan Local d'Urbanisme intercommunal :** Monsieur le Maire a présenté le compte rendu de la dernière rencontre intercommunale relative au PLUi. Il informe le Conseil que trois autres réunions de travail sont programmées avant la tenue du prochain Bureau des Maires.

Communication et vie citoyenne

- **Déploiement de la fibre :** La commission communication souhaite lancer une campagne d'information auprès des administrés concernant l'abonnement à la fibre optique. Cette démarche est rendue nécessaire par la fermeture définitive du réseau cuivre prévue à l'horizon 2030.
- **Démocratie participative :** Une réflexion est actuellement en cours pour mettre en place une boîte à suggestions afin de recueillir les avis et idées des habitants.
 L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.